



MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE
351, rue Turgeon
Hébertville (QC) G8N 1S8
418-344-1302

FORMULAIRE DE DÉPÔT - AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT

Pour le développement du Mont Lac-Vert et du camping municipal

En plus de tenir compte des conditions générales d'admissibilité, vous devez remplir le formulaire de dépôt pour soumettre votre proposition. Vous devez y détailler chacun des critères d'analyse en plus de fournir une courte description de votre projet.

Seules les propositions complètes et déposées dans les délais prescrits seront soumises à un comité composé de représentants de la municipalité d'Hébertville. Les décisions seront finales et sans appel.

Les décisions seront finales et sans appel.

La proposition doit comprendre les documents suivants :

- Le formulaire de dépôt de proposition dûment complété;
- Un portfolio ou un curriculum vitae du proposant (annexe);
- Tout autre document jugé pertinent au dépôt du dossier.

Le formulaire de dépôt dûment complété, ainsi que les documents obligatoires doivent être envoyés par courriel en mentionnant en objet « Appel d'intérêt pour la gestion, l'engagement au développement et l'acquisition du site et des infrastructures du Mont Lac-Vert et du camping municipal » **avant le 3 novembre 2023, 16h30** à l'adresse suivante : **dg@ville.hebertville.qc.ca**

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Courriel : _____

Agissant pour (nom de l'entreprise) : _____

Numéro au Registraire des entreprises du Québec (REQ) : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Titre du projet : _____

Description sommaire du projet :

CRITÈRES D'ANALYSE

1. L'expérience du proposant et celle de ses représentants dans l'exploitation et le développement d'infrastructures similaires

Le proposant doit décrire son expérience et celle de ses représentants en lien avec l'exploitation et le développement d'infrastructures similaires.

2. Le respect des valeurs en matière de développement durable et d'accessibilité universelle

Le proposant doit expliquer en quoi son projet répond aux principes de développement durable et d'accessibilité universelle, notamment sur les points indiqués ci-dessous.

- Encourager l'approvisionnement responsable dans les processus d'achat;
- Aménager le bâtiment avec une empreinte écologique limitée;
- Favoriser une expérience adaptée et agréable pour un plus grand nombre de personnes en réduisant les obstacles à la participation.

3. L'adéquation de la proposition du promoteur en lien avec le plan de développement du Mont Lac-Vert 2024-2029

Le proposant doit démontrer l'adéquation de la proposition du promoteur en lien avec le plan de développement du Mont Lac-Vert 2024-2029.

4. Le plan de match proposé pour agir sur la saisonnalité de l'exploitation

Le proposant doit expliquer le plan de match proposé pour agir sur la saisonnalité de l'exploitation.

5. Le caractère attrayant, novateur et distinctif de la proposition du promoteur.

Le proposant doit démontrer le caractère attrayant, novateur et distinctif de la proposition.

6. La nécessité ou non de modifier la réglementation d'urbanisme actuelle afin de permettre la réalisation du projet, le cas échéant

Le proposant doit démontrer la nécessité ou non de modifier la réglementation d'urbanisme actuelle afin de permettre la réalisation du projet.

7. La capacité financière du proposant, ses expériences et celles de ses représentants dans la réalisation de projet similaire

Le proposant doit démontrer sa capacité financière, ses expériences et celles de ses représentants dans la réalisation de projet similaires.

8. Les modalités financières de la proposition, tenant compte du fait que, si la proposition implique l'aliénation des équipements, la Municipalité ne peut aliéner les immeubles visés qu'à titre onéreux, concept qui tiendra compte de l'ensemble des obligations imposées à l'acquéreur
-

ENGAGEMENT

À titre de personne responsable du projet, vous vous engagez à respecter les exigences indiquées au présent appel d'intérêt et à signer une entente de gestion avec la municipalité d'Hébertville advenant que la présente proposition était retenue.

Signature de la personne responsable autorisée par l'entreprise.

Signature

Date